



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

territoires palestiniens

Question écrite n° 105649

Texte de la question

M. Louis Guédon souhaite appeler l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation particulièrement difficile des populations palestiniennes. L'observation des différentes ONG présentes sur place est concordante pour reconnaître la rapide dégradation des conditions sanitaires dans les territoires palestiniens. Les difficultés que rencontrent les ONG pour intervenir sur place accroissent cette situation extrêmement préoccupante. Il lui demande donc quelles actions la France compte mener pour accompagner les ONG dans l'action quotidienne qu'elles conduisent sur place et pour soulager les populations, terriblement éprouvées par une situation médicale et sanitaire alarmante.

Texte de la réponse

L'aggravation de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens est pour la France un sujet de grave préoccupation. Sous l'impulsion du Président de la République, la France a joué un rôle moteur pour que, après l'entrée en fonction du gouvernement hamas, qui a jusqu'à présent refusé de renoncer explicitement à la violence, de reconnaître Israël et les engagements internationaux de l'AP, l'aide internationale continue de parvenir à la population palestinienne. L'Union européenne a ainsi mis sur pied un mécanisme international temporaire de soutien à la population palestinienne. Celui-ci joue un rôle essentiel, notamment dans les secteurs médicaux et sanitaires. Le travail que continuent d'effectuer dans un contexte difficile les nombreuses ONG opérant dans les territoires palestiniens est par ailleurs remarquable. La France y concourt en soutenant financièrement nombre d'entre elles et en facilitant dans la mesure du possible leur déplacement dans les territoires palestiniens. En dépit des efforts de tous, sans solution politique il n'est pas possible d'envisager une amélioration sensible de la situation économique et sociale dans la région. La France et l'Union européenne continuent en conséquence de mobiliser leurs efforts en vue de la reprise d'un processus politique entre les parties.

Données clés

Auteur : [M. Louis Guédon](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105649

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10197

Réponse publiée le : 12 décembre 2006, page 12958